

# PLAN DE DÉVOILEMENT DU PROGRAMME D'ACTION POST-MALABO DU PDDAA



Propulser la croissance agricole et les systèmes agroalimentaires en Afrique pour stimuler la transformation économique, la souveraineté alimentaire et la résilience



Propulser la croissance agricole et les systèmes agroalimentaires en Afrique pour stimuler la transformation économique, la souveraineté alimentaire et la résilience

## NOTE CONCEPTUELLE

# Retour sur 20 Ans de Mise en Oeuvre du PDDAA

**L**e Plan de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), adopté par l'Union africaine en 2003, fournit un cadre politique pour la transformation de l'agriculture, la création de richesses, la sécurité alimentaire et la nutrition, la croissance économique et la prospérité pour tous en Afrique. En tant que principale initiative de développement agricole de l'AUDA-NEPAD, le PDDAA vise à maximiser la contribution de l'agriculture à la réalisation de l'ambition d'une Afrique auto-suffisante et productive, ainsi qu'à la croissance économique et au développement durable de ses populations. L'objectif est d'axer le développement sur l'agriculture afin d'éradiquer la famine, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, d'ouvrir ainsi la voie à l'expansion des exportations et à la croissance économique du continent, dans le cadre d'une stratégie globale de développement durable et de préservation des ressources naturelles.

Conçu comme un instrument pratique et un cadre d'orientation des efforts de l'Afrique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le PDDAA met l'accent sur : i) l'importance des données probantes pour éclairer la conception et la mise en œuvre des politiques ; ii) la participation inclusive de multiples groupes de parties prenantes à tous les stades du processus politique et ; iii) la responsabilisation mutuelle pour les actions et les résultats. Tous ces principes contribuent à la formulation de politiques de haute qualité, permettent de renforcer les politiques efficaces et d'ajuster celles qui se sont avérées moins performantes. En mettant en avant l'agriculture et ses liens étroits avec la croissance économique globale, le PDDAA a encouragé les politiques et les investissements dans le secteur.

**En tant que principale initiative de développement agricole de l'AUDA-NEPAD, le PDDAA vise à maximiser la contribution de l'agriculture à la réalisation de l'ambition d'une Afrique auto-suffisante et productive, ainsi qu'à la croissance économique et au développement durable de ses populations.**

Après deux décennies de mise en œuvre du PDDAA, le continent a réalisé d'énormes progrès en termes de croissance économique et agricole, d'amélioration des résultats en matière de pauvreté et de nutrition, et d'expansion du commerce agricole et des investissements publics dans l'agriculture. Les principales réalisations sont résumées ci-dessous.



### Une forte croissance agricole et économique:

L'Afrique a connu une croissance économique soutenue au cours des deux dernières décennies, son PIB ayant plus que doublé, passant de 1,2 billions de dollars US en 2000 à 2,7 billions de dollars US en 2021<sup>1</sup>. La croissance économique a été particulièrement forte au début des années 2000, avec une croissance du PIB de 5,5 % en termes réels entre 2000 et 2008. Le PIB par habitant a également connu une croissance rapide dans les années 2000, puis une croissance plus modérée dans les années 2010 jusqu'au début de la pandémie de la COVID-19.

Depuis l'an 2000, le secteur agricole africain connaît la croissance la plus rapide de toutes les régions du monde. À l'instar du PIB global, la valeur ajoutée de l'agriculture a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 192 milliards de dollars US à 427 milliards de dollars US entre 2000 et 2021. Au cours de la même période, la productivité de la main d'œuvre a augmenté de plus de 40 % et la productivité des terres a plus que doublé. Le secteur agricole a poursuivi sa croissance de manière constante tout au long de la pandémie de la COVID-19.



### Une croissance soutenue du commerce agricole intrarégional et mondial:

Entre 2003 et 2021, la valeur du commerce agricole intra-africain a augmenté de 175 %, passant de 5,4 milliards de dollars US à 14,9 milliards de dollars US. Les exportations agricoles de l'Afrique vers le reste du monde ont augmenté de manière significative, passant de 25,3 milliards de dollars US en 2003 à 73,2 milliards de dollars US en 2021. Actuellement, environ 20 % des exportations agricoles de l'Afrique sont réalisées à l'intérieur du continent, une part qui stagne et qui doit être augmentée de manière significative.



### Une amélioration de la nutrition et une réduction de la pauvreté:

L'indice numérique de la pauvreté en Afrique a baissé d'environ un tiers au cours des deux dernières décennies, passant de 46,0 % en 2000 à 32,4 % en 2019. Les prévalences de la malnutrition et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans ont également diminué d'environ un tiers au cours de la même période, tandis que le taux de retards de croissance affiche une baisse de plus de 20 %. La prévalence mondiale de la sous-alimentation a marqué une baisse régulière jusqu'au milieu des années 2010, avant d'augmenter légèrement dans la seconde moitié de la décennie et plus fortement avec l'arrivée de la pandémie en 2020.

<sup>1</sup>Sauf indication contraire, toutes les statistiques fournies dans cette section proviennent de la base de données du ReSAKSS (<https://www.resakss.org/node/11>) et les valeurs monétaires sont exprimées en dollars US constants de 2015.

## Une augmentation des investissements

**publics dans l'agriculture:** En termes absolus, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont passées de 10,7 milliards de dollars US en 2000 à 17,0 milliards de dollars US en 2021. La croissance des dépenses publiques agricoles (DPA) a été particulièrement forte au début et au milieu des années 2000, augmentant en moyenne de 4,1 % par an entre 2000 et 2008. Dans un contexte d'augmentation des investissements publics dans des domaines tels que les infrastructures et la protection sociale, la part des DPA dans les dépenses publiques totales et dans la valeur ajoutée de l'agriculture a diminué au cours des deux dernières décennies. Il convient donc de saisir l'opportunité de stimuler l'investissement agricole en restituant au secteur une plus grande partie des richesses résultant de la forte croissance agricole. On peut noter tout de même que les investissements publics agricoles actuels ont doublé par rapport aux niveaux observés dans les années 1990.



**On peut noter tout de même que les investissements publics agricoles actuels ont doublé par rapport aux niveaux observés dans les années 1990.**



Après 20 ans de mise en œuvre du PDDAA, l'Afrique se trouve dans une situation remarquablement meilleure qu'au moment de la Déclaration de Maputo en 2003. Le PIB et les revenus moyens, la production et la productivité agricoles, le commerce agricole et les investissements agricoles sont nettement plus élevés et on note un recul de la famine et de la pauvreté. Malgré ces progrès, d'immenses défis subsistent. La COVID-19 a interrompu la croissance économique et, en matière de famine et de nutrition, la pandémie a provoqué une détérioration des résultats dont il faudra peut-être des années pour se remettre. Toutefois, même avant la pandémie, les progrès rapides enregistrés depuis le début des années 2000 avaient commencé à ralentir sur plusieurs fronts. Le ralentissement de la croissance économique et l'augmentation de la sous-alimentation, en particulier, constituent des défis importants pour la poursuite des progrès réalisés dans le cadre du PDDAA. Il est donc nécessaire d'approfondir le processus du PDDAA et de redoubler d'efforts pour maintenir et accélérer les progrès.

**Il est donc nécessaire d'approfondir le processus du PDDAA et de redoubler d'efforts pour maintenir et accélérer les progrès.**

# Les Tendances Émergentes Et Les Perspectives Des Systèmes Agroalimentaires En Afrique

**L**es tendances décrites ci-dessus, notamment la croissance significative du PIB, de la production et de la productivité agricoles et des échanges commerciaux, s'inscrivent dans le contexte plus large d'une évolution rapide des systèmes agroalimentaires africains. L'augmentation des revenus résultant d'une croissance économique soutenue a favorisé l'émergence d'une classe moyenne de plus en plus nombreuse, disposant d'actifs et de revenus disponibles. L'augmentation des revenus et la croissance des populations urbaines ont entraîné une forte augmentation de la demande alimentaire mondiale ainsi que des changements dans la composition des régimes alimentaires. Les habitudes alimentaires en Afrique se diversifient et s'orientent vers des aliments de plus grande qualité, y compris des denrées périssables, ainsi que des aliments transformés plus pratiques de plus en plus consommés par les ménages urbains.



Cette croissance de la demande d'aliments transformés, périssables et de grande qualité, conduit à la transformation des chaînes de valeur alimentaires traditionnelles, dont la longueur et la complexité augmentent avec l'introduction de nouvelles étapes pour transformer la production agricole en types d'aliments demandés par les consommateurs urbains aisés. Le secteur national de la transformation agroalimentaire, en particulier, se développe rapidement pour répondre à l'évolution de cette nouvelle demande. Malgré le manque de données complètes sur la taille et la croissance du secteur de la transformation, plusieurs études font état d'une augmentation de l'emploi dans le secteur de la transformation<sup>2</sup>. En outre, les aliments transformés jouent un rôle important et croissant dans le commerce intra-africain : la part des produits non transformés dans le commerce agricole intra-africain a chuté de 37,1 % au cours de la période 2003-2005 à 29,0 % en 2019-2021. Les produits semi-transformés représentaient 24,7 % du commerce intra-africain en 2019-2021, tandis que les produits hautement transformés représentaient 46,3 %<sup>3</sup>.

**Le secteur de la transformation est devenu un important moteur de changement et peut contribuer encore davantage à la transformation des systèmes alimentaires sur le continent.**

Le secteur de la transformation est devenu un important moteur de changement et peut contribuer encore davantage à la transformation des systèmes alimentaires sur le continent. Il pourrait jouer un rôle clé en connectant les petits exploitants agricoles aux marchés urbains en expansion, augmentant ainsi les revenus ruraux et encourageant les investissements agricoles et la croissance continue de la productivité. Le secteur de la transformation crée également des emplois rémunérés en dehors de l'exploitation agricole, souvent pour les femmes fortement impliquées dans la transformation des aliments. Les futurs efforts de transformation des systèmes agricoles et alimentaires doivent tenir compte du rôle central du secteur agroalimentaire dans la relation entre la production alimentaire et la consommation.



<sup>2</sup>Voir le rapport annuel sur les tendances et les perspectives du Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS), 2022, Agrifood Processing Strategies for Successful Food Systems Transformation in Africa, <https://www.resakss.org/node/6863>.

<sup>3</sup>Olivetti, Elsa ; Collins, Julia ; Odjo, Sunday ; et Laborde Debucquet, David. 2023. Intra-African trade: Recent trends and nutritional content in Africa agriculture trade monitor 2023. Odjo, Sunday P.; Traoré, Fousseini.; Zaki, Chahir (Eds.), Chapitre 3, Pp. 69-104. Kigali, Rwanda ; et Washington, DC : AKADEMIYA2063 ; et l'Institut International de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). [https://www.resakss.org/sites/default/files/Africa%20Agriculture%20Trade%20Monitor%202023\\_0.pdf](https://www.resakss.org/sites/default/files/Africa%20Agriculture%20Trade%20Monitor%202023_0.pdf)

# Les Arguments En Faveur D'un Agenda Post-Malabo Solide Pour Stimuler L'action Dans Le Cadre Du PDDAA

Conformément au 7ème engagement de la Déclaration de Malabo sur le PDDAA, la Commission de l'UA et l'AUDA-NEPAD ont entrepris un vaste processus préparatoire, mobilisé les capacités nationales et abouti au lancement des première, deuxième et troisième Revues Biennales (RB) du PDDAA-Malabo en 2017, 2019 et 2021, respectivement. Ces RB ont mis en lumière les quelques progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda du PDDAA-Malabo. Il est important de noter que, selon le rapport de la Revue Biennale de 2022, seul un pays avait réalisé des progrès substantiels dans le cadre de l'indicateur composite de la transformation agricole d'ici 2025.

**Il est important de noter que, selon le rapport de la Revue Biennale de 2022, seul un pays avait réalisé des progrès substantiels dans le cadre de l'indicateur composite de la transformation agricole d'ici 2025.**

Force est de constater que, malgré les progrès significatifs réalisés au cours des deux dernières décennies, les ambitions et les aspirations du continent dans le cadre des agendas de Maputo et de Malabo n'ont pas été satisfaites. Un constat aggravé par les enjeux planétaires, notamment le changement climatique, les conflits, les épidémies et les ralentissements économiques.



Créé avec Adobe Firefly



## Tirer parti des points forts et combler les lacunes de l'agenda de Malabo

L'un des points forts de l'agenda du PDDAA au cours des 20 dernières années a été la cohérence des principes, des valeurs et des engagements majeurs qui ont guidé sa mise en œuvre. Avec la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, les Chefs d'État et de gouvernement africains ont réaffirmé leur attachement aux principes et aux valeurs du PDDAA ainsi qu'à ses décisions fondamentales en matière de croissance agricole et de dépenses publiques, tout en élargissant les domaines d'engagement afin de rendre le programme plus complet et plus équilibré. Après 20 ans de mise en œuvre du PDDAA, il est important de conserver les points forts de l'agenda du PDDAA tout en l'ajustant et en l'approfondissant pour répondre aux questions émergentes. L'agenda post-Malabo doit répondre aux besoins de transformation durable des systèmes alimentaires dans un contexte d'accélération du changement climatique et d'exposition à divers types de chocs. Cet objectif ne peut être atteint qu'en s'appuyant sur les succès antérieurs, tout en relevant les nouveaux défis.

Le Tableau 1 ci-dessous fournit des recommandations pour un élargissement des engagements de Malabo de manière à s'aligner sur les exigences d'une transformation réussie des systèmes agroalimentaires dans le contexte actuel. De nombreux engagements de la déclaration de Malabo expriment des valeurs importantes ou des objectifs clés qui devraient être conservés dans l'agenda post-Malabo. Par exemple, les principes et les valeurs du PDDAA – à savoir, la croissance axée sur l'agriculture, la coopération et la coordination régionales, le partenariat entre les groupes de parties prenantes, la planification, le dialogue, les revues fondées sur des données probantes et la responsabilisation mutuelle – décrits dans les premier et septième engagements de Malabo, restent déterminants pour la réussite des futures

interventions et devraient être conservés dans l'agenda post-Malabo. De même, les objectifs initiaux du PDDAA, à savoir atteindre une part de 10 % des dépenses agricoles et un taux de croissance agricole de 6 %, restent tout aussi importants dans le cadre de l'agenda post-Malabo. Dans d'autres domaines, de nouveaux objectifs et autres interventions prioritaires devraient être ajoutés à ceux exprimés dans la Déclaration de Malabo, afin de mieux refléter la situation actuelle du continent et le niveau de connaissances sur les moteurs de la transformation des systèmes alimentaires. Des recommandations spécifiques visant à élargir le champ d'action des engagements 3, 4, 5 et 6 de la Déclaration de Malabo sont proposées ci-dessous.

Tableau 1. Engagements de la Déclaration de Malabo et domaines d'expansion

Engagement de la Déclaration de Malabo	Domaines d'expansion suggérés
<b>1. Réengagement à l'égard des principes et des valeurs du processus du PDDAA</b>	À conserver dans l'agenda post-Malabo
<b>2. Engagement à renforcer le financement des investissements dans l'agriculture</b>	À conserver dans l'agenda post-Malabo avec un nouvel objectif de suivi de la part des dépenses agricoles dans le PIB agricole. Cela permet de ne pas se focaliser sur la concurrence avec d'autres secteurs pour les ressources budgétaires et de justifier le niveau des dépenses agricoles sur la base de la richesse créée par le secteur. La question est de savoir quelle part de cette richesse est réinvestie dans le secteur.
<b>3. Engagement à éradiquer la faim en Afrique d'ici à 2025</b>	À élargir en mettant l'accent sur l'exploitation des technologies émergentes, de la biotechnologie, de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information, afin de stimuler la croissance de la productivité tout en garantissant des résultats concrets en matière de santé, de sécurité alimentaire et de nutrition.
<b>4. Engagement à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2025, grâce à une croissance et à une transformation agricoles inclusives</b>	À élargir pour inclure la recherche de performances solides et d'une compétitivité accrue du secteur national de la transformation, afin de s'appropriier une plus grande part du marché national en pleine croissance.
<b>5. Engagement à stimuler le commerce intra-africain des produits et des services agricoles</b>	À élargir en mettant l'accent sur l'amélioration de la compétitivité du commerce régional grâce à l'élimination des barrières non tarifaires et des contraintes liées au commerce transfrontalier et inter-régional.
<b>6. Engagement à renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production face à la variabilité du climat et à d'autres risques connexes</b>	À élargir en investissant davantage dans l'étude de la nature et des facteurs de la vulnérabilité des communautés et dans le renforcement des mesures opportunes de préparation et de réponse efficace, afin de rétablir la normalité après la survenue des chocs.
<b>7. Engagement de responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats</b>	À réaffirmer et à renforcer dans l'agenda post-Malabo.

### **Engagement 3 de la Déclaration de Malabo : Éradiquer la faim en Afrique d'ici à 2025**

L'engagement pris à Malabo d'éradiquer la faim en Afrique comprend des sous-engagements visant à : i) doubler les niveaux de la productivité agricole tout en améliorant l'accès aux intrants, aux connaissances et aux compétences, à la gestion de l'eau, à la mécanisation et à l'énergie ; ii) réduire de moitié les pertes post-récolte et ; iii) ramener les retards de croissance et l'insuffisance pondérale chez les enfants à 10 % et 5 %, respectivement. Ces engagements resteront importants dans l'agenda post-Malabo. L'objectif d'augmenter la productivité agricole reste essentiel et devrait intégrer la contribution des technologies émergentes à la croissance de la productivité. L'exploitation des technologies numériques, de l'intelligence artificielle, de la biotechnologie et d'autres nouvelles technologies est cruciale pour stimuler la croissance de la productivité tout en protégeant la base productive dans le contexte du changement climatique.

Le volet sur la nutrition devrait également être renforcé en englobant de manière plus complète l'amélioration de la santé, de la sécurité sanitaire des aliments et des résultats nutritionnels du système alimentaire. Plus précisément, cela signifie qu'il convient de tenir compte des dimensions de santé et de sécurité sanitaire des aliments ainsi que des multiples formes de malnutrition. En plus du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale, mettre l'accent sur la réduction de la prévalence des carences en micronutriments et sur la lutte contre les risques croissants liés à la suralimentation et aux maladies non transmissibles.

### **Engagement 4 de la Déclaration de Malabo : Réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2025 grâce à une croissance et à une transformation agricoles inclusives**

L'engagement de réduire de moitié la pauvreté grâce à une croissance et à une transformation agricoles inclusives comprend une contribution de l'agriculture à l'objectif de réduction de la pauvreté d'au moins 50 %. Il s'agit de maintenir un taux de croissance du PIB agricole de 6 %, d'établir des partenariats public-privé dans les chaînes de valeur ayant des liens avec la petite agriculture, de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et de faciliter la participation des femmes et des jeunes à l'agro-industrie. Dans l'agenda post-Malabo, ces objectifs devraient être liés à l'amélioration de la compétitivité du secteur national de la transformation, ce qui permettra aux agriculteurs et aux autres acteurs des systèmes alimentaires de s'approprier une plus grande part de ce marché en pleine expansion.





**Engagement 5 de la Déclaration de Malabo : Stimuler le commerce intra-africain des produits et des services agricoles**

L'engagement 5 de la Déclaration de Malabo comprend l'objectif de tripler le commerce agricole intra-africain d'ici 2025, ainsi que des résolutions visant à mettre en place un environnement politique et institutionnel favorable au commerce, notamment grâce à la simplification et à la formalisation des processus commerciaux, à l'accélération de la mise en place de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA), à l'application d'un tarif extérieur commun continental, à l'augmentation des investissements dans les infrastructures commerciales et au renforcement des plateformes de coordination. Des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine, notamment avec le lancement de la ZLECA, mais il reste encore beaucoup à faire. L'agenda post-Malabo devrait se concentrer sur l'amélioration de la compétitivité sur les marchés régionaux en réduisant l'impact des barrières non tarifaires, lesquelles constituent actuellement le plus grand obstacle à l'augmentation du commerce intra-africain.

**Engagement 6 de la Déclaration de Malabo: Renforcer la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production face à la variabilité du climat et à d'autres risques connexes**

Cet engagement comprend des résolutions visant à : i) garantir la résilience de 30 % des ménages agricoles face aux risques climatiques et aux risques liés aux conditions météorologiques ; ii) augmenter les investissements dans les interventions de renforcement de la résilience, y compris la protection sociale et ; iii) intégrer la résilience et la gestion des risques dans les politiques et les investissements. La nécessité de renforcer financièrement la résilience et les capacités de préparation aux chocs est devenue encore plus évidente depuis la Déclaration de Malabo. En effet, la pandémie de la COVID-19 et les impacts de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont démontré les graves dommages qui peuvent être infligés par des chocs multidimensionnels. L'agenda post-Malabo devrait renforcer l'accent sur la résilience en intégrant l'amélioration de la préparation et des capacités de réponse aux chocs et l'amélioration de la compréhension de la nature et des facteurs de la vulnérabilité au niveau des communautés et des ménages. Les efforts devraient viser non seulement à réduire la vulnérabilité en temps normal mais aussi à répondre efficacement aux chocs lorsqu'ils surviennent afin de rétablir rapidement les moyens de subsistance.



# Orienter Les Cadres Stratégiques Et Les Programmes Continentaux

La mise en œuvre de l'agenda post-Malabo doit être facilitée par les six stratégies et plans d'action de l'UA et par les trois domaines d'actions prioritaires énumérés ci-dessous :

## Stratégies et plans d'action continentaux

**Le plan opérationnel pour la transformation des systèmes alimentaires africains (OPTAFS - Operational Plan for Transformation of African Food Systems) :** Conçu pour mettre en œuvre le plan de déploiement de la position commune de l'Afrique sur les systèmes alimentaires, son objectif principal est de renforcer la résilience des moyens de subsistance, des systèmes agroalimentaires et des écosystèmes. Il s'agit de considérer quatre priorités qui changent la donne : (i) accroître la productivité et la production agricoles et alimentaires ; (ii) stimuler les investissements pour la transformation des systèmes alimentaires en Afrique ; (iii) garantir l'accès à des aliments sains et nutritifs pour tous et ; (iv) renforcer et exploiter les marchés alimentaires locaux en pleine croissance en Afrique.

**Le plan d'action pour la relance verte (GRAP - Green Recovery Action Plan) :** L'objectif de ce plan est de renforcer la résilience économique et climatique des populations, notamment les femmes et les jeunes, touchés de manière disproportionnée par la pandémie de la COVID-19.



**Les parcs agricoles communs d'Afrique (CAAP - Common Africa Agro-Park) :** Ces parcs permettent de : renforcer le commerce régional en transformant localement les principaux produits agricoles ; promouvoir et faciliter la production alimentaire locale et régionale ; accroître l'autosuffisance et ; stimuler les investissements du secteur privé dans l'agriculture.

**La stratégie de développement de l'élevage en Afrique (LiDeSa - Livestock Development Strategy for Africa) :** Ses principaux objectifs sont d'attirer les investissements publics et privés à toutes les étapes des chaînes de valeur de l'élevage, d'améliorer la santé animale, d'accroître la production et la productivité, de favoriser l'innovation et d'améliorer l'accès aux marchés ainsi que la création de valeur ajoutée.

**La stratégie pour l'économie bleue en Afrique :** Globalement, elle vise à développer une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance sur le continent. Il s'agit de faire progresser la biotechnologie marine et aquatique, la durabilité environnementale, la croissance d'une industrie maritime à l'échelle continentale, la gestion des activités de pêche et l'exploitation des ressources minérales et autres des grands fonds marins.

**La stratégie de gestion des pertes post-récolte (PHLM - Post-Harvest Loss Management Strategy) :** L'objectif de cette stratégie est d'orienter et de coordonner efficacement les initiatives visant à réduire les pertes post-récolte conformément à la Déclaration de Malabo et aux OMD.

**La mécanisation de l'agriculture durable en Afrique (SAMA - Sustainable Agricultural Mechanisation for Africa) :** Ce cadre sert à développer des outils de mécanisation agricole pour les jeunes et les femmes afin d'éliminer la pénibilité du travail agricole et d'améliorer ainsi la productivité de la main d'œuvre, en particulier pour les femmes. Le cadre SAMA est également utilisé pour soutenir la campagne visant à reléguer la houe manuelle au musée et à la remplacer par des motoculteurs, un effort symbolique pour faire comprendre l'importance de réduire la pénibilité du travail agricole.



**La stratégie continentale pour le développement de l'agro-industrie :** L'objectif de cette stratégie est de mobiliser l'UA, les CER, les États membres, les organisations d'agriculteurs, le secteur privé, les partenaires au développement et d'autres acteurs autour d'un ensemble de stratégies hautement prioritaires conçues pour soutenir la croissance d'un secteur agroalimentaire africain moderne, solide et inclusif, emmené par le secteur privé.

**La stratégie de numérisation de l'agriculture (DAS – Digital Agricultural Strategy) :** La stratégie d'agriculture numérique et le plan de mise en œuvre de l'Union africaine (UA) établissent un cadre pour la transformation numérique de l'agriculture africaine et couvrent la période de 2024 à 2027. Cette stratégie s'appuie sur les objectifs et les domaines prioritaires de l'Agenda 2063 et partage la vision d'une agriculture moderne, pour une productivité et une production accrues (objectif 5), pour l'amélioration du niveau et de la qualité de vie et la promotion du bien-être pour tous les citoyens (objectif 1). La technologie est considérée comme un moteur de la transformation (y compris de l'agriculture) pour des économies durables sur le plan environnemental et résilientes face au changement climatique (objectif 7). L'un des projets phares de l'UA, l'accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA), signé par 55 États membres de l'UA, vise à mettre en place des chaînes de valeur régionales. La DAS peut contribuer à créer les environnements numériques nécessaires dans ce contexte ; elle promeut l'agriculture numérique pour parvenir à « l'accélération de la croissance et de la transformation agroalimentaire ».



### Principaux domaines d'action



**Développer des paniers agroalimentaires et promouvoir la position commune de l'Afrique sur les systèmes alimentaires :** L'objectif est d'atteindre la souveraineté alimentaire et de promouvoir des systèmes agroalimentaires, des écosystèmes et des moyens de subsistance résilients dans des zones agroécologiques régionales sélectionnées.

**Stimuler le commerce interafricain :** Il s'agit de tirer profit des structures institutionnelles et des activités de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA) pour faciliter le commerce des produits agricoles et des services entre les nations africaines, en renforçant le commerce intracontinental en Afrique.

**Améliorer le développement des infrastructures et le financement des investissements :** Il s'agit d'augmenter les investissements en capital et en infrastructures tout au long des chaînes de valeur agroalimentaires en favorisant la croissance économique et le développement du secteur agricole.

# Les Principes Sous-jacents Du Programme D'action Du PDDAA

Les principes proposés pour soutenir l'agenda post-Malabo sont les suivants :



**Piloté par l'Afrique** : le programme devrait être dirigé par l'Union africaine (UA), les communautés économiques régionales (CER), les États membres et les institutions intergouvernementales, sur la base de stratégies, de lignes directrices et de principes approuvés par les organes politiques de l'UA.



**L'autosuffisance** : des efforts doivent être déployés pour utiliser les ressources propres à l'Afrique afin de sauvegarder son intégrité et sa souveraineté et de rendre des comptes à ses citoyens.



**Suivi progressif** : le programme devrait intégrer des mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés et d'organiser régulièrement des séances de responsabilisation mutuelle.



**Gouvernance institutionnelle spécifique** : le programme devrait être régi et mis en œuvre par des structures institutionnelles distinctes chargées de gérer et de mettre en œuvre le programme de transformation des systèmes agricoles et agroalimentaires. L'expérience a montré que les pays dotés d'organismes parapublics chargés d'atteindre les objectifs de transformation de l'agriculture obtiennent généralement de meilleurs résultats en ce qui concerne les indicateurs de transformation de l'agriculture, comme en témoignent notamment l'Éthiopie et les Seychelles.

# L'élaboration Et L'approbation Du Programme

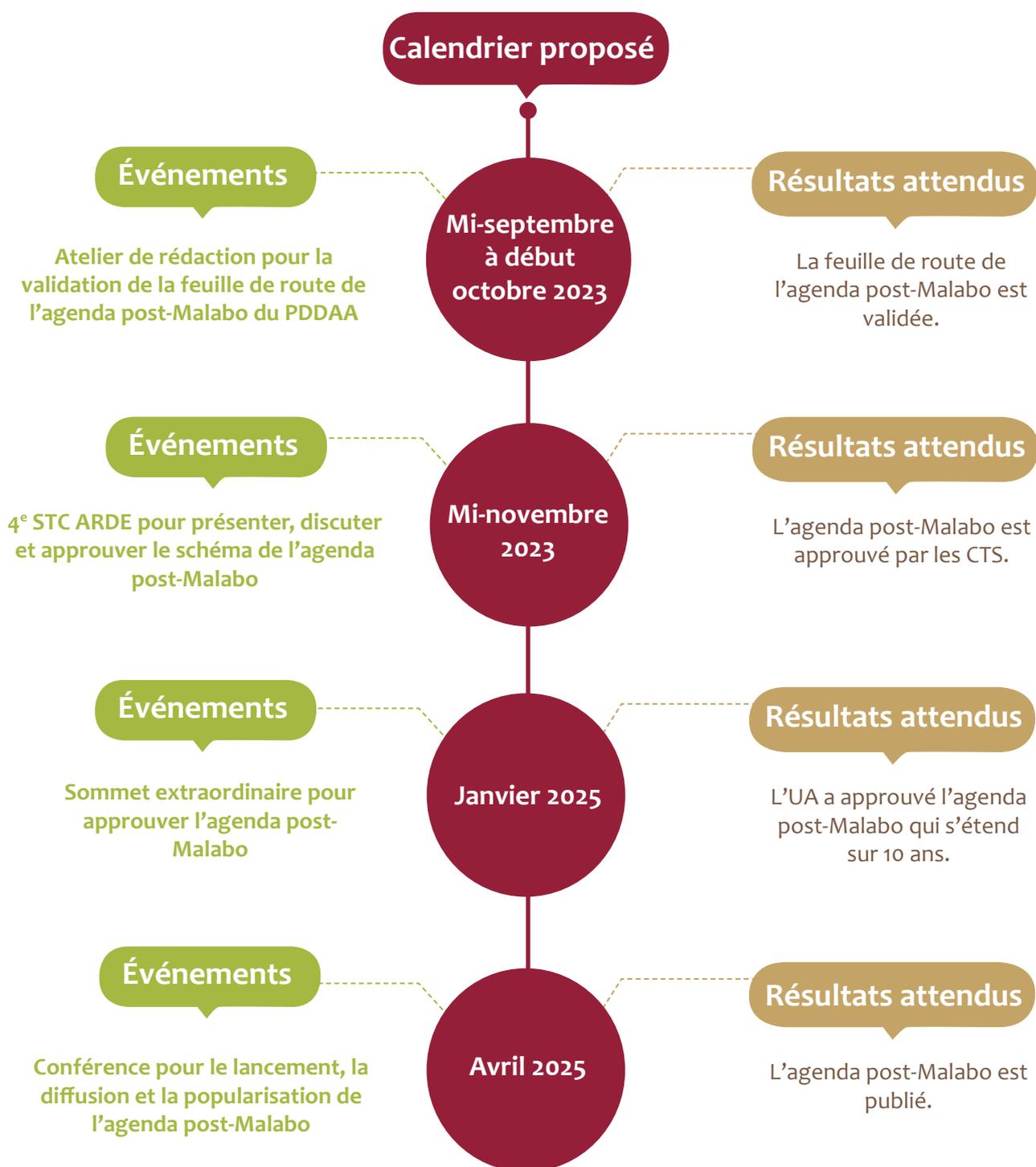
La feuille de route proposée décrit les étapes menant au développement et au lancement du programme post-Malabo :

Étapes	Activités	Institutions responsables	Remarques
1	Faire réaliser des études clés sur : le financement des investissements ; la production et la productivité pour éradiquer la faim ; la science et la technologie agricoles ; le commerce et l'accès au marché ; la compétitivité des chaînes de valeur agroalimentaires et ; l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.	Des universités et des institutions africaines ainsi que des partenaires sélectionnés, coordonnés par Akademiya2063.	Il est essentiel de donner aux universités et aux centres de connaissances africains les moyens d'adopter l'agenda post-Malabo et de diriger la production de données et d'analyses pour guider sa mise en œuvre.
2	La CUA-DARBE et l'AUDA-NEPAD désignent un comité de pilotage (CP) chargé de superviser le développement de l'agenda post-Malabo et de mobiliser les ressources nécessaires.	La CUA-DARBE, l'AUDA-NEPAD et les comités techniques spécialisés (CTS).	Le CP sera composé de codirigeants représentant les deux organisations sœurs. Identifier un facilitateur à ce stade pour guider les étapes suivantes.
3	Convoquer une réunion interne de cadrage et de planification des partenaires principaux, afin d'examiner et de finaliser cette note conceptuelle, de discuter et d'approuver cette feuille de route.	AUC-DARBE, AUDA-NEPAD et CTS	Cette réunion devrait avoir lieu d'ici la mi-octobre 2023, avec un facilitateur chargé de guider les discussions et de produire une synthèse.

Étapes	Activités	Institutions responsables	Remarques
4	Organiser un atelier consultatif avec les CER afin de discuter des éléments clés du programme post-Malabo et de son développement, de convenir des prochaines étapes et des rôles respectifs.	La CUA-DARBE, l'AUDA-NEPAD, les CTS et les CER.	Cette réunion devrait avoir lieu dans les deux semaines qui suivent celle décrite à l'étape 2 et peut être hybride.
5	Présenter les grandes lignes du projet de programme lors de la 19e Plateforme de Partenariat (PP) du PDDAA pour discussion et recommandations.	Points focaux et partenaires du PDDAA.	La PP du PDDAA est prévue pour la fin du mois d'octobre 2023.
6	Présenter le projet de programme à la 4e session ordinaire des Comités techniques spécialisés (CTS) sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (STC ARDWE) qui aura lieu à la mi-novembre 2023, pour approbation.	Les CTS	Les contributions doivent inclure une présentation des points essentiels d'un document de réflexion basé sur la note conceptuelle.
7	Convoquer une réunion multipartite pour réviser la version finale de l'agenda post-Malabo et convenir des produits à présenter à un sommet extraordinaire de l'UA pour approbation.	Toutes les principales parties prenantes du PDDAA et de ses programmes phares.	Réunion en décembre 2023, en marge du sommet de février 2024 ou plus tard ; rédiger, examiner et discuter d'une déclaration qui sera approuvée par le sommet extraordinaire.
8	Convoquer un sommet extraordinaire de l'UA afin d'approuver une déclaration contenant une nouvelle série d'engagements de l'agenda post-Malabo.	Les Chefs d'État et de gouvernement.	Planifier et mobiliser les ressources pour le sommet ; contacter les États membres susceptibles d'accueillir le sommet extraordinaire.
9	Organiser le lancement et la diffusion du programme	Toutes les parties prenantes et les institutions panafricaines sont invitées.	La participation d'un spécialiste de la communication avec les médias est essentielle à ce stade.

# Événements Clés/Jalons

Sur la base de cette feuille de route provisoire, trois événements majeurs doivent être soigneusement planifiés, dotés de ressources (techniques et financières) et organisés :





Une Afrique intégrée, prospère et harmonieuse,  
dirigée par ses propres citoyens et représentant  
une force dynamique sur la scène mondiale.

---